

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
Rue François Ier  
41 230 COURMEMIN  
Tel : 02.54.83.92.87  
Email : [ec-courmemin@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-courmemin@ac-orleans-tours.fr)

## Compte-rendu du 2ème conseil d'école R.P.I. Courmemin / Vernou-en-Sologne Séance du 10 mars 2023

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 10 mars 2023 à 18h00, dans la salle du Conseil de la Mairie de Courmemin.

### Étaient présents :

- M. Chantier, maire de Courmemin
- Mme Courcelles, adjointe mairie de Vernou-en-Sologne
- M. Blanc, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- Mme Bernard représentante titulaire des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- M. Boubet représentant titulaire des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Péris, représentante suppléante des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Mathieu, représentante suppléante des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Martineau, enseignante à l'école de Vernou-en-Sologne
- Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
- Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
- Mme Cormery, directrice de l'école de Vernou-en-Sologne

### Étaient absents -excusés :

- Mme Gasselín, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin
- M. Deguine, maire de Vernou-en-Sologne
- M. Vannier, adjoint au maire de Courmemin
- Mme Jarousse, enseignante complément de service de Mme Vest
- Mmes Beogo et Urbain, membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (Pôle ressources)
- Mme Segart, représentante titulaire des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne

### Était absente - non-excusee

- Mme Thomas, représentante suppléante des parents d'élèves de Vernou

Présidente de séance : Mme Vest  
Secrétaire de séance : Mme Cellier

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme Vest demande s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d'école du 14 octobre 2022. En l'absence, ce dernier est approuvé.

Info supplémentaire : M. Evan, représentant titulaire des parents d'élèves de Courmemin ne fait plus parti du conseil puisque sa fille n'est plus scolarisée sur l'école.

### POINT 1 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE RENTREE 2023

Petit rappel des effectifs actuels :

- Mme Cellier : 9 PS et 12 MS soit un total de 21 élèves
- Mme Vest et Mme Jarousse : 10 GS et 10 CP soit un total de 20 élèves (3 départs : 2 déménagements et un départ en privé)
- Mme Martineau : 10 CE1 et 6 CE2 soit un total de 16 élèves (une arrivée en janvier).
- Mme Cormery : 8 CM1 et 8 CM2 soit un total de 16 élèves

Les prévisions d'effectif pour l'année 2023/2024 nous ont été demandées par la DSDEN en novembre 2022 :

Pour l'école de Courmemin :

- Classe de PS-MS : 7 PS et 9 MS soit un total de 16 élèves
- Classe de GS-CP : 12 GS et 10 CP soit un total de 22 élèves

Pour l'école de Vernou

- Classe de CE1-CE2 : 10 CE1 et 10 CE2 soit un total de 20 élèves
- Classe de CM1-CM2 : 6 CM1 et 8 CM2 soit un total de 14 élèves

Les inscriptions en PS se feront après les vacances d' avril ; la date sera communiquée aux mairies ainsi qu'une affiche.

### POINT 2 : REGLEMENT INTERIEUR ET SECURITE

Conformément à la demande de M. Chantier lors du 1er Conseil, une modification sur le point 3,1 : dispositions générales du règlement intérieur des écoles a été apportée :

« L'enseignant **et le personnel communal** s'interdisent tout comportement, geste ou parole qui traduirait indifférence ou mépris à l'égard de l'élève ou de sa famille, ou qui serait susceptible de blesser la sensibilité des enfants ». La partie en gras a donc été ajoutée.

Le document sera transmis aux familles.

L'exercice PPMS RM qui doit cette année être départemental n'a pas encore eu lieu. Il est normalement prévu au 2<sup>nd</sup> trimestre.

A Courmemin, les enseignantes ont réfléchi à l'aménagement de la cour afin de pallier les actes violents entre enfants. Du matériel permettant de mettre en place des zones de jeux et de multiplier les jeux disponibles a été acheté et financé grâce à la subvention Mairie. Les enseignantes ont pu constater une baisse de certains conflits dans la cour de récréation.

### POINT 3 : PISCINE

A Vernou, les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié d'un cycle piscine du 24/11 au 26/01. Sur les 8 séances prévues initialement, 2 séances n'ont pu avoir lieu (1 séance pour manque d'accompagnateur et 1 séance pour vidange annuelle de la piscine). A l'issue des 6 séances, les maîtres-nageurs ont fait passer des tests nautiques aux élèves : le premier niveau correspond au Pass nautique et le second niveau à l'Attestation du savoir-nager en sécurité.

Mme Cormery souhaite remercier M. Rousseau d'avoir accompagné les classes depuis plusieurs années.

La classe de CE1/CE2 bénéficie d'un cycle piscine du 2/02 au 13/04. Mme Janvier a passé son agrément pour accompagner la classe ; la classe a donc deux parents accompagnateurs : Mme Janvier et Mme Péris.

A Courmemin : la classe est encadrée par deux maîtres nageurs. Mme Péris et Mme Salomé sont remerciées pour leur aide et leur engagement auprès de la classe.

Les séances sont rythmées entre petit bassin et grand bassin autour d'activités ludiques qui permettent peu à peu aux enfants d'oser davantage s'immerger et se déplacer de manières variées. Les enfants sont en grande majorité à l'aise dans l'eau qu'il s'agisse du petit ou du grand bassin. Nous sommes déjà à la moitié du cycle et des progrès sont déjà constatés pour l'ensemble de la classe.

Les enfants semblent être contents à chaque séance et les adultes sont ravis de l'autonomie qu'ils ont pour s'habiller et se changer.

Mme Peris confirme le plaisir des enfants à aller à la piscine. Cela permet de voir comment les enfants du groupe fonctionnent entre eux ; en effet la piscine les amène à avoir des relations différentes entre eux. Elle souligne tout de même que le groupe est « tonique » !

### POINT 4 : EVALUATIONS D'ECOLE

Les Directrices ont suivi une formation de 6 heures sur la période 2 portant sur les objectifs et le contenu de ces évaluations.

Ensuite les équipes de Vernou et de Courmemin se sont réunies sur la période 3 afin de rédiger le rapport qui est ensuite remis aux évaluateurs externes.

Les travaux menés dans le cadre de cette évaluation ont vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école.

Un questionnaire numérique a été remis aux parents et les élèves de cycle 3 ont répondu individuellement et anonymement à un questionnaire papier ; l'analyse des réponses a été intégrée dans le rapport rédigé par les équipes.

La date de l'audit est fixée au 20 mars 2023. A l'issue de cet audit, un rapport doit être rédigé par les évaluateurs externes.

Nous serons donc en mesure de vous en présenter davantage lors du 3ème conseil.

## POINT 5 : PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES

Mme Cellier fait le bilan de l'école du dehors ainsi que des goûters de fruits pour les PS/MS :

### - école de la forêt :

Chaque mois, une sortie en extérieur dans l'environnement proche de l'école est réalisée.

L'objectif est de réaliser des apprentissages dehors, au contact de la nature. Chaque séance est précédée d'un atelier cuisine où un groupe d'élèves prépare la collation de la séance.

Ce projet est reconduit pour la deuxième année notamment grâce à la présence des parents accompagnateurs.

\* 18 novembre 2022:

Première sortie sous forme de promenade dans les chemins de commune proche de l'école, Route de Velleins. L'objectif était d'apprendre aux enfants à se déplacer en groupe sur la route et de collecter des éléments naturels de la forêt pour comprendre ce qui caractérise l'automne.

\* Mardi 7 février 2023

Première sortie à l'étang communal, lieu habituel de nos séances de classe dehors.

L'objectif était de découvrir le site, de mettre en place nos rituels de classe dehors et de réaliser un tableau d'hiver que chacun a pu rapporter à la maison.

**Remarque** : malgré les conseils, les vêtements portés par les enfants ne sont pas toujours adaptés aux températures. Il faut prendre conscience qu'un tout petit bouge encore peu et se réchauffe plus difficilement mais si les vêtements sont adaptés à la météo, les enfants profitent bien mieux des activités.

### - Ateliers jeux de société

Entre temps, nous avons dû annuler les séances des mois de décembre et janvier pour cause de météo incertaine, elles ont été remplacées par des séances de jeux de société en famille au sein de l'école, Les parents ont mené des ateliers de jeux coopératifs avec des petits groupes d'élèves.

La présence des familles sur ces moments est essentielle, outre l'encadrement, cela permet de faire découvrir notre vie de classe aux familles. Pour les enfants, c'est extrêmement motivant en terme d'apprentissage et de confiance de voir un parent partager un moment de sa classe.

### - Le goûter de fruits

Dans le cadre du projet sur les arts de la table mené sur la période 2, il a été mis en place un goûter de fruits quotidien.

Chaque jour et selon un planning défini par l'enseignante, un enfant apporte un fruit qu'il préparera avec quelques camarades pour une collation collective.

Le projet s'est poursuivi au delà de la période pour plusieurs raisons

- Aujourd'hui tous les enfants sont curieux et acceptent de goûter des fruits qu'ils ne connaissent pas forcément
- L'enrichissement du vocabulaire et des sensations : les enfants décrivent maintenant eux-même leurs ressentis : dire que c'est sucré quand les doigts collent, que c'est croquant quand ils s'écoutent mâcher, dire que c'est juteux quand le jus coule ou qu'ils le sentent dans la bouche.
- Distinguer la chair, les pépins, la peau...et expliquer comment préparer le fruit ( éplucher, couper..) quels ustensiles ( économ, épluche pomme, couteau...) ce qui permet aussi de développer leur

motricité fine.

-Ces activités sont extrêmement gratifiantes car les enfants reçoivent de plus en plus de compliments spontanés de certains enfants (« elles sont bonnes tes pommes », « merci »)

Dans le cadre du projet de classe pour Courmemin (rappel : projet sur les Arts) :

Thème de la période 3 : les Arts du spectacle : les 2 classes se sont rendues le 19 janvier à la Maison de Bégon à Blois pour découvrir un spectacle : l'envol de la Fourmi.

Coût du transport : 219,38 euros (financement budgets mairies)

Coût du spectacle : 200 euros (financé par la coopérative scolaire).

Bilan : spectacle poétique, très apprécié des enfants dont les yeux se sont parés d'étincelles !

En amont, M. Jouteux, délégué culturel est venu à l'école dans chaque classe discuter avec les enfants autour du concept de spectacle et apporter du vocabulaire : qu'est-ce qu'un spectacle, avez-vous déjà assisté à un spectacle ?, quel est le rôle du spectateur etc...

L'intervention était adaptée à l'âge des enfants, les enseignantes ont apprécié.

Thème de la période 4 : Arts et littérature

Les élèves de PS/MS découvrent les albums d'Hervé TULLET, artiste et auteur de livres interactifs, en lien avec les couleurs et le carnaval.

La classe des GS/CP travaillera sur la littérature et la musique autour du Carnaval des animaux de St Saëns.

L'école a prévu une journée Carnaval le vendredi 17/3 : les enfants déguisés défilent dans les rues de Courmemin le matin et prépareront des crêpes l'après-midi.

L'école de Courmemin avait émis le souhait de travailler avec un musicien dans le but de sonoriser un album. Le contact a été pris mais le budget de l'école ne permet pas de faire aboutir le projet. Néanmoins le projet pourrait être mis en place l'année prochaine ; cela laisse le temps à l'école de trouver un financement.

Pour la période 5 : les arts du jardin, les enseignantes réfléchissent à une sortie correspondante.

Pour Vernou :

En période 3, les classes ont travaillé sur les arts de la magie. Ainsi, un magicien professionnel est intervenu auprès des élèves les mardis et vendredis sur 5 séances (4 séances prévues initialement + 1 séance offerte par le magicien). Le coût de cette intervention est de 440 euros, pris en charge par la coopérative scolaire. En parallèle, chaque classe a travaillé en littérature sur le thème de la magie.

En période 4, les classes travaillent sur le théâtre. Pour finaliser ce travail réalisé en périodes 3 et 4, un spectacle sera offert aux familles où les élèves pourront présenter les tours de magie qu'ils ont appris ainsi que les pièces de théâtre étudiées en classe. Ce spectacle aura lieu le vendredi 14 avril à la salle des fêtes de Vernou-en-Sologne ; l'heure reste à définir (probablement vers 18h30). Un entracte est prévu où seront vendus des gâteaux/cakes préparés par les familles volontaires.

Une journée carnaval est prévue le vendredi 17 mars avec déguisement et réalisation de crêpes.

En période 5, le thème sera les arts plastiques et les arts du jardin. Ainsi, les deux classes participeront à la réalisation d'une fresque avec une plasticienne de Romorantin, sur un mur du préau. Les élèves élaboreront en amont le dessin de la fresque sur papier puis le dessin sera reproduit sur le mur et pour finir les élèves peindront. La plasticienne interviendra sur 4 journées réparties entre fin mai et début juin, à raison d'une demie-journée par classe. Le coût de cette intervention est de 1449 euros pris en charge par la coopérative scolaire.

Un vernissage sera organisé en fin d'année pour permettre aux familles de découvrir la fresque et les différents travaux de l'année.

La classe de CM1/CM2 bénéficiera d'une intervention gratuite de la maison de la Loire sur le risque inondation le jeudi 4 mai toute la journée à l'école.

Lors du 1er conseil d'école, Mme Cormery avait informé le conseil avoir fait une demande de financement auprès de l'Education Nationale (ADAGE) dans le cadre du projet sur les arts. Ce projet a reçu un avis défavorable pour le motif « Projet non prioritaire ».

M. Blanc évoque l'exposition des DDEN et invite les écoles à exposer les travaux des enfants sur le thème de la citoyenneté, de l'environnement, de la culture en général. Les équipes en ont pris note.

Photos de classe : cela s'est passé le lundi 6 février. Les familles peuvent consulter le site du photographe pour passer leur(s) commande(s) jusqu'au 12 mars.

## POINT 6 : TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

A Courmemin, les enseignantes demandent un traçage au sol afin de délimiter les zones jeux.

Mme Vest signale qu'un WC ne fonctionne plus depuis ce jour.

A Vernou, un point est fait sur les réparations qui devaient être faites suite au 1er conseil d'école. Le photocopieur était en panne, la poignée de porte de la classe des CM fonctionnait mal et la fenêtre de la classe des CM s'était décrochée : tout ceci a été réparé.

Les enseignantes ont étudié en début d'année scolaire le tri et le recyclage des déchets. Ainsi, en classe, les déchets sont triés. Elles souhaiteraient étendre ce tri à l'ensemble de l'école ; il a donc été demandé à la mairie si des poubelles supplémentaires pouvaient être installées dans la cour ainsi que dans la cantine pour permettre aux élèves et adultes de trier les déchets.

Des travaux ont lieu à côté de la garderie ; celle-ci est donc provisoirement installée dans la salle de réunion de l'école de Vernou-en-Sologne.

Des problèmes de connexion internet avaient été signalés à plusieurs reprises ; depuis le retour des vacances de février, tous les ordinateurs sont connectés à internet et reliés à la photocopieuse. Il faut toutefois noter qu'un ordinateur de la classe des CE est en panne depuis le mois de janvier et qu'un ordinateur de la classe des CM a été réparé mais n'a pas encore été restitué.

La mairie avait prévu de repeindre les classes en 2023 mais cela a dû être reporté.

Mme Cormery demande à la mairie s'il pourrait être envisagé de réaménager la cour de l'école, notamment en la revégétalisant. La mairie y réfléchit.

Enfin, Mme Cormery souhaite être informée lorsque des interventions ou réparations ont lieu sur le temps scolaire ; en effet, dans le cadre du PPMS-AI (attentat-intrusion), toute personne extérieure à l'école doit être signalée à la directrice et autorisée à rentrer dans les locaux.

## POINT 7 : QUESTIONS DIVERSES

Démenti : nous souhaiterions faire un démenti : le bruit court que l'école de Courmemin aurait reçu une subvention de 500 euros de la part de l'association Belle génération.

Mme Vest certifie que l'école n'a jamais reçu d'argent de cette association.

Les coopératives scolaires ont reçu chacune la somme de 500 euros de l'APE les Petits Solognots ; les chèques ont été remis aux directrices par Mme Mathieu lors du spectacle de Noël à Vernou-en-Sologne.

De même certains parents sont venus voir Mme Vest lui demandant si elle était informée des lotos organisés par la Présidente de l'association Belle génération au profit de l'école : Mme Vest n'a jamais été consultée ni informée de ces lotos et des projets de cette association.

Projets APE Les Petits Solognots : une information sera donnée aux familles la semaine prochaine. Une vente de miel et de gâteaux est prévue prochainement ainsi qu'une brocante.

Les représentants de parents d'élèves demandent à Mme Vest s'il est possible d'informer les familles via le cahier de liaison lorsque le compte-rendu du conseil est disponible. Mme Vest en prend note.

Questions posées par les familles : pas de question.

M.Chantier souhaite informer que les baisses d'effectif pour cause de départ vers le privé pénalisent la commune qui doit payer la scolarité de ces enfants (1300 euros par an et par enfant) ; c'est la loi Carle. Il faut budgéter 3000 à 4000 euros par an pour ces enfants scolarisés dans le privé.

M. Le Maire souhaite alerter sur les conséquences financières de ce choix d'autant que les familles financent aussi elles-mêmes la scolarité de leur enfant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

A Courmemin, le 10 mars 2023.

La secrétaire de séance,

Delphine Cellier



La directrice,

Stéphanie Vest

